



Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

COVID 19 ET ASSURANCE
26 novembre 2020 - Paris 9h00 - 19h00
COLLOQUE REPORTÉ EN 2021

Matin

Ouverture

Florence Lustman, *Présidente de la FFA*

Introduction

Jean Bigot, *Professeur émérite de l'Université de Paris I, Directeur honoraire de l'Institut des Assurances de Paris, ancien Président de l'AIDA-France*

Une situation nouvelle, aspects économiques et financiers : et si tous les sinistres avaient été assurés ?

Stéphane Penet, *Délégué général adjoint de la FFA*

Une situation nouvelle, aspects juridiques : le recours au droit du contrat d'assurance (aggravation des risques, gestion des délais) et au droit civil (force majeure, imprévision, caducité)

Sarah Bros, *Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directrice de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine*, et **Jérôme Kullmann**, *Professeur à l'Université Paris Dauphine, Directeur de l'Institut des Assurances de Paris Dauphine, Président de l'AIDA-France*

Les gestes commerciaux et les transactions : raison ou précipitation

Luc Mayaux, *Professeur à l'Université de Lyon 3, Directeur de l'Institut des Assurances de Lyon, Membre du Bureau de l'AIDA-France*

Après-midi

Les contentieux, Table ronde : vrais risques, garanties, extensions et exclusions

Anne Péliissier, *Professeur à l'Université de Montpellier, Directrice du Master 2 Droit des assurances, Secrétaire générale de l'AIDA-France*, **Luc Mayaux**, et **Jérôme Kullmann**

A la recherche de responsables : employeurs, assureurs et intermédiaires

Eric Evian, *Président CGPA Europe, Membre du Bureau de l'AIDA-France*

L'avenir, Table ronde : Les attentes des assurés, les réponses des assureurs et des réassureurs

Jacques de Peretti, *Président Directeur Général AXA France*, **Richard Deguettes** *Directeur General Liberty Specialty Markets France*, **Franck Grimonpont**, *Directeur des assurances, Suez, Membre du Conseil scientifique permanent, AMRAE*, **Bertrand Labilloy**, *Président de la CCR*, et **Stéphane Penet**

Conclusion

Philippe Poiget, *Délégué général de la FFA, Vice-Président de l'AIDA-France*

19h00 - Cocktail



Association Internationale de Droit des Assurances
International Association for Insurance Law
Associazione Internazionale di Diritto delle Assicurazioni
Internationale Vereinigung für Versicherungsrecht
Asociación Internacional de Derecho de Seguros

COLLOQUE AIDA-FRANCE
~~26 novembre 2020~~ Paris - 9H00 – 19H00
COLLOQUE REPORTÉ EN 2021

Les personnes qui ont déjà payé les droits d'inscription ont le choix entre deux possibilités (par e-mail : v.vasseur-demaiziere@ffa-assurance.fr)

- demander le remboursement ;

- reporter leur paiement pour l'inscription au Colloque qui se tiendra en 2021

Prénom

Nom

Fonction

Organisme

Adresse

Téléphone

e-mail

Participation aux frais du colloque

- Membres Young AIDA-France : 90 €
- Membres de l'AIDA-France : 180 €
- Non membres : 300 €

Ces frais comprennent la participation au déjeuner-buffet et au cocktail de clôture

L'inscription sera prise en compte au moment de la réception du paiement de la participation aux frais du colloque

Chèque à l'ordre de l'Association Internationale de Droit des Assurances

26, boulevard Haussmann

75009 Paris

Virement : N°compte "AIDA "

Banque Palatine Siège 42, rue d'Anjou - 75008 Paris

Banque Siège compte Clé RIB

40978 00001 0398154M001 35

IBAN

FR88 4097 8000 0103 9815 4M00 135

Date limite d'inscription : 1er novembre 2020, en envoyant ce formulaire

- par courrier :

Colloque AIDA

FFA - Mme Valérie Vasseur-Demaizière

26, Boulevard Haussmann 75009 PARIS

- ou par e-mail : v.vasseur-demaiziere@ffa-assurance.fr